

17.06.2012 - 13:51 Uhr

Votations fédérales - la position de l'USS L'heure est à un but social pour les primes des caisses-maladie

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) est très satisfaite du rejet exceptionnellement net par le peuple du projet de réseaux de soins intégrés « Managed care ». Ce rejet massif d'un projet qui aurait entraîné un alourdissement de la charge supportée par les assuré(e)s en matière d'assurance-maladie montre que la population suisse veut une offre en soins médicaux qui soit de qualité et financée de manière équitable. La priorité est à donner à des mesures efficaces pour alléger la charge actuellement extrêmement lourde qui pèse sur de vastes pans de la population. La Suisse demande une amélioration du système de réduction des primes. Notre pays est encore bien éloignée du but social formulé par le Conseil fédéral, selon lequel personne ne doit payer en Suisse plus de 8 % de son revenu imposable pour ses primes de caisse-maladie. La nécessité d'un tel but a aussi été mise en évidence par les résultats du monitoring publié en avril dernier par l'Office fédéral de la santé publique sur l'efficacité de la réduction des primes. Seuls le refus des primes individuelles et la concrétisation d'un but social pourront enfin permettre aux familles et aux personnes vivant seules qui souffrent du poids de ces dernières de reprendre leur souffle.

La décision prise par le peuple aujourd'hui est aussi un non à la commercialisation des soins médicaux et un non à un pas funeste qui aurait été fait en direction d'une médecine à deux vitesses. Pour être proches demain des patient(e)s et intégrés, les soins médicaux, doivent s'articuler autour de modèles qui ne soient pas des modèles d'assurance. Il faut aussi renoncer à la coresponsabilité budgétaire obligatoire. En outre, l'obligation de contracter, c'est-à-dire l'obligation pour les caisses de collaborer avec l'ensemble des médecins, doit être maintenue et étendue aux réseaux de soins.

« Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement » : À travers leur non très net, les citoyen(ne)s ont montré qu'ils avaient deviné ce qui se cachait derrière cette initiative et contré les intentions des initiants qui entendaient offrir de nouveaux avantages financiers à des personnes d'ores et déjà nanties. Les citoyen(ne)s suisses ne veulent pas d'allègements fiscaux pour ces dernières ainsi que pour les actionnaires et les propriétaires. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent en outre revenir une fois pour toutes sur la tromperie dont a été victime la population suisse avec la deuxième réforme de l'imposition des entreprises (principe de l'apport de capital).

Enfin, le peuple a également donné un carton « rouge pétant » à l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) et empêché qu'il ne faille voter inutilement sur un grand nombre d'objets et que l'obstacle représenté par la majorité des cantons ne gagne encore plus en importance.

Contact:

Pour les réseaux de soins intégrés :

Christina Werder (079 341 90 01), secrétaire centrale de l'USS,
Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS
et conseiller national, et Katharina Prelicz (076 391 79 15), Comité
présidentiel de l'USS et présidente du ssp, se tiennent à votre
disposition pour tout complément d'information.

Pour l'épargne-logement et les accords internationaux :

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier
secrétaire de l'USS,
Jean Christophe Schwaab (078 690 3509) secrétaire central de l'USS et
conseiller national, et Ewald Ackermann (079 660 36 14), service de
la communication de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout
complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100720292> abgerufen werden.